



EMPLOIS ÉTUDIANTS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Préposé(e) à l'entretien des parcs et des espaces verts

Un milieu de travail dynamique !

Tu adores travailler à l'extérieur ? Tu désires développer de nouvelles habiletés et tu es manuel ? Tu souhaites travailler avec une équipe dynamique avec qui tu développeras une belle complicité ? Cet été, joins-toi à l'équipe du Service des infrastructures et gestion des actifs ! Tu auras la chance de t'occuper de la plantation des annuelles et de leur entretien durant la saison estivale. Tu t'occuperas de l'arrosage des aménagements paysagers et jardinières sur le territoire de la Ville. En appui au préposé du parc Jules-Choquet, tu prépareras les terrains de baseball, tu feras l'entretien des bâtiments et la peinture sur le mobilier urbain.

Travailler avec nous, c'est :

- + Un horaire de 37,5 heures par semaine du 28 avril au 29 août 2025 ;
- + Un taux horaire entre 17,60 \$ à 17,85 \$ selon l'ancienneté ;
- + Un emploi à proximité de chez toi ;
- + Travailler avec une équipe dynamique et motivée ;
- + La chance de gagner une des trois bourses de 500 \$ si tu complètes l'été sans t'absenter !

Profil recherché :

- + Être âgé de 16 ans au plus tard le 30 septembre 2025 ;
- + Être étudiant pendant l'année scolaire 2024-2025 et être inscrit à temps plein pour l'automne 2025 ;
- + Être disponible pour toute la période des activités ;
- + Posséder un permis de conduire classe 5.

Le défi t'intéresse ?

Pour postuler, tu dois remplir le formulaire en ligne (**en cliquant ici**) et joindre une preuve étudiante (une photo de ta carte étudiante ou de ton dernier bulletin). Aucun curriculum vitae n'est nécessaire. Tu dois remplir le formulaire avant le 6 avril 2025.

Les candidats ayant leur domicile permanent à Sainte-Julie et étant disponibles pour toute la durée de l'emploi seront privilégiés. Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.